

Zeitschrift:	Schweizerische Zeitschrift für Vermessung, Kulturtechnik und Photogrammetrie = Revue technique suisse des mensurations, du génie rural et de la photogrammétrie
Herausgeber:	Schweizerischer Verein für Vermessungswesen und Kulturtechnik = Société suisse de la mensuration et du génie rural
Band:	54 (1956)
Heft:	8
Rubrik:	Kleine Mitteilungen
Autor:	[s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Avec le géomètre Robert Bujard disparaît une forte personnalité et un collègue des plus estimés.

Nous adressons à sa famille affligée et en particulier à son fils M. le Dr Jean-Daniel Bujard, avocat à Lausanne, l'expression de nos sentiments de sincère et profonde sympathie.

Ls H.

Kleine Mitteilungen

Professor Dr. Hans Löschner, Wien, gestorben

Am 20. Juli 1956 ist Professor Löschner im 83. Lebensjahr nach schwerem Leiden in Wien gestorben. Der Verstorbene war früher Professor für Geodäsie an der Deutschen Technischen Hochschule in Brünn.

Dr. h.c. H. Härry, eidgenössischer Vermessungsdirektor, wurde an der Schlußversammlung der internationalen Gesellschaft für Photogrammetrie in Stockholm (17.–26. Juli 1956) zum Ehrenmitglied der Gesellschaft ernannt. Wir gratulieren dem Geehrten für die wohlverdiente Auszeichnung.

Procès-verbal de la 28^e séance de la conférence des présidents

le 28 avril 1956, à l'hôtel Métropole à Berne

Le comité central est au complet.

Les sections et les groupes sont tous représentés.

Monsieur Forrer, président de la commission des tarifs, s'est excusé.

1^o *Procès-verbal.* Le procès-verbal de la dernière conférence du 2 avril 1955 est approuvé sans discussion.

2^o *Rapport annuel, compte annuel, budget.* Le caissier donne quelques éclaircissements au sujet du compte annuel. Après la lecture du rapport de vérification celui-ci est accepté. Il sera publié dans le bulletin. Des remerciements sont adressés à M. Wild pour son travail consciencieux.

Le budget obtient aussi une approbation unanime.

On décide de proposer à l'assemblée générale le maintien au montant actuel de la cotisation annuelle pour 1957.

3^o *Comité directeur.* Le comité central a étudié la question du principe du comité directeur, selon lequel la direction serait assumée périodiquement par une autre section ou par quelques petites sections. Après une discussion approfondie, la proposition du comité central de recommander à l'assemblée générale le rejet du système de comité directeur est votée. Pour simplifier la tâche du secrétaire et du caissier le comité central fera une proposition à l'assemblée générale.

4^o *Commission professionnelle.* Les membres de la commission ont pris position dans la question de la formation professionnelle. Tous les rapporteurs se sont prononcés en faveur d'une formation de base approfondie et pour une période de stage d'un an, pendant la durée des études. Les travaux de la commission seront poursuivis.